

Agent de sécurité cynophile

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ACRU FORMATION
CYNOTECHNIQUE
Marie ELLIE
06.37.06.42.88
acru@hotmail.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir un N° d'autorisation préalable du CNAPS ou être titulaire d'une carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » en cours de validité conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure. Être titulaire du CQP/TFP APS ou diplôme équivalent. Être titulaire du SST en cours de validité. Être propriétaire du chien (carte ICAD à l'appui). Attestation de réussite du test de niveau minimum requis de compréhension de la langue française - niveau B1 – (stagiaires étrangers). Chien 12 mois minimum à l'entrée en formation. Vaccins à jour (CHPPI + rage + toux de chenil forme virale et bactérienne avec passeport européen). Chien inscrit au LOF ou dont le phénotype doit correspondre à une race de chien habilitée au mordant telle que définie par la SCC. Pour les chiens de 2ème catégorie, test comportemental, formalités administratives à jour. Réussite du test d'évaluation du chien.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Agent de Sécurité Cynophile. Formation diplômante délivrant le titre de Maître-Chien en Sécurité Privée de niveau 3 enregistré au RNCP.

Contenu et modalités d'organisation

Formation accessible aux agents de sécurité titulaires du titre APS ou d'un diplôme équivalent, et/ou d'une carte professionnelle CNAPS "Surveillance humaine ou électronique". Formation théorique et pratique en présentiel, d'une durée de 315 heures consécutives (9 semaines) + une journée d'examen (7 heures). Modules théoriques : - Module juridique - Module Connaissance générale du chien Modules théoriques et pratiques : - Obéissance et sociabilisation - Maîtrise du chien et légitime défense - Détection

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **90 de pratique de nuit réparties sur les 9 semaines (récupération le lendemain matin)**

Validation(s) Visée(s)

Maître-chien en sécurité privée - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00427517	du 29/01/2024 au 02/04/2024	Léognan (33)	ACRU FORMATION CYNOTECHNIQUE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00462971	du 21/10/2024 au 20/12/2024	Léognan (33)	ACRU FORMATION CYNOTECHNIQUE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00504960

du 24/02/2025 au
28/04/2025

Léognan (33)

ACRU FORMATION
CYNOTECHNIQUE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC